

# Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision – Errata

relativement à

Demandeur Énergie atomique du Canada limitée

Objet Demande de permis de déclassement des laboratoires de Whiteshell

Date 23 janvier 2003

## ERRATA

### **Énergie atomique du Canada limitée Demande de permis de déclassement pour les laboratoires de Whiteshell**

Énergie atomique du Canada limitée (EAACL) a demandé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) un permis de déclassement de ses laboratoires de Whiteshell. La Commission a approuvé la demande et publié les motifs de décision le 19 décembre 2002.

Les corrections suivantes sont apportées au *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* qu'a publié la CCSN le 19 décembre 2002.

Dans la version anglaise, section intitulée 4.1.1 Description of the Overall Decommissioning Plan - page 5; la phrase qui commence par :

« AECL explained that the first phase, projected to last approximately sixty years ... » est remplacée par :

« AECL explained that the first phase, projected to last approximately six years... ».

Dans la section intitulée 4.11 Garantie financière - page 25, la phrase :

«En outre, il a indiqué qu'il demande une garantie sous forme d'un fonds qui s'accroîtra graduellement, le gouvernement se portant garant du passif éventuel en tout temps. » est remplacée par :

« En outre, il a indiqué que, conformément à la politique de la CCSN, **la garantie financière pourrait prendre la forme d'un fonds ou** d'un engagement du gouvernement. »

Dans la section intitulée 4.11 Garantie financière - page 26, la phrase :

«La Commission approuve la structure conceptuelle proposée de la garantie pour l'installation, c'est-à-dire un fonds croissant pour lequel le gouvernement se portera garant du passif éventuel » est remplacée par :

« La Commission convient que **la garantie financière pour l'installation pourrait prendre la forme d'un fonds et (ou) d'un engagement du gouvernement.** »